

# ANIMATION JEUNESSE

Harmonisation  
des tarifs

+ juste

+ simple

La tarification des animations jeunesse  
évolue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

[www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)

**PORNIC**  
**agglo**  
PAYS DE RETZ



## Pourquoi ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Pornic agglo Pays de Retz est en charge de la compétence Petite Enfance, Enfance, Jeunesse sur son territoire. La gestion du service Animation Jeunesse est confiée à l'Agglomération pour les communes de Chaumes-en-Retz, Cheix-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Michel-chef-chef, Sainte-Pazanne, Villeneuve-en-Retz et Vue (hors Chauvé où le gestionnaire est l'association La maison du Parc).

Il est nécessaire d'aller vers une tarification harmonisée pour des prestations similaires sur les 14 communes.



## Concrètement :

### + SIMPLE

Le calcul du nouveau tarif repose uniquement sur deux données :

- **le revenu des familles** (Revenu Fiscal de Référence)
- **le nombre de personnes à charge**

### + JUSTE

- **Des tarifs identiques quelle que soit votre commune ou maison des jeunes**
- **Tarif personnalisé, adapté à chaque famille**

## Combien vais-je payer ?

Certaines animations seront gratuites. Pour les autres, calculez dès maintenant votre tarif grâce au simulateur disponible sur le site de Pornic agglo Pays de Retz :

[www.pornicagglo.fr/tarifs-jeunesse/](http://www.pornicagglo.fr/tarifs-jeunesse/)

animationjeunesse@pornicagglo.fr  
Tél. : 02 40 02 62 92

**PORNIC**  
**agglo**  
PAYS DE RETZ 

[www.pornicagglo.fr/tarifs-jeunesse/](http://www.pornicagglo.fr/tarifs-jeunesse/)